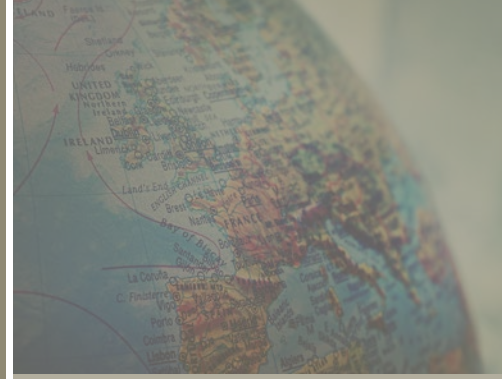


# MONDOPOLIS

Groupama Assurance-crédit & Caution

## Sécurisez votre développement à l'international



**Dans un contexte mondial d'instabilité géopolitique et économique, toute entreprise exportatrice peut être confrontée à des risques d'impayés de ses clients étrangers. Avec le contrat « MONDOPOLIS », vous sécurisez vos transactions à l'export en bénéficiant d'une double couverture du risque commercial et politique. Nous vous offrons ainsi la liberté d'entreprendre partout dans le monde afin de développer votre activité en toute sécurité.**

### Risque commercial versus risque politique, quelle différence ?

Le **risque commercial** concerne vos acheteurs privés, potentiellement défaillants à la suite d'une dégradation de leur situation financière (insolvabilité déclarée ou présumée) et qui ne seraient plus en mesure de pouvoir payer leur créance.

En développant des relations à l'international, une entreprise peut être également exposée à un **risque politique** lié à une situation politique ou décision du pouvoir politique dans le pays de son acheteur, indépendant de sa volonté, pouvant également entraîner un non-paiement de créance. Cela peut inclure des troubles politiques et sociaux (guerre, révolution, insurrection conduisant à des pillages ou des destructions de marchandises), des difficultés économiques (pénuries de devises, inconvertibilité de monnaie,...), des décisions unilatérales d'un État (confiscation, nationalisation, expropriation, ...).

### Les points forts du contrat « MONDOPOLIS »

- **UNE DOUBLE COUVERTURE EN UN SEUL CONTRAT** : couverture du risque commercial et politique.
- **DES DÉLAIS DE PAIEMENT JUSQU'À 150 JOURS** : même au-delà pour les clients privés ou publics.

#### UNE PRIME TOUT COMPRIS

- Inclus : les frais d'enquête sur vos demandes de garantie
- Inclus : les frais d'ouverture de sinistre ou recouvrement contentieux
- Des services exclusifs et gratuits :
  - . Surveillance jugements : mettez sous surveillance votre clientèle France ne faisant l'objet d'aucune garantie
  - . Rating acheteurs : pour connaître notre appréciation sur la solvabilité d'une entreprise

#### UN RECOUVREMENT FACILITÉ ET JUSTE

- Ne perdez pas votre temps à faire les démarches : procédures et frais intégralement pris en charge par nos experts
- Partage de toutes les récupérations : même après indemnisation si la procédure contentieuse se poursuit
- Recouvrement : aussi bien en France qu'à l'étranger grâce à nos réseaux de spécialistes et partenaires locaux

#### UN CONTRAT FLEXIBLE

- Une demande spécifique ?  
Le contrat s'adapte à vos contraintes commerciales et à la réalité de votre marché
- Possibilité de gérer en toute autonomie vos petits clients
- Un chargé d'affaires dédié à l'écoute de vos besoins
- Des garanties qui évoluent en fonction du développement de votre activité commerciale

# Un accompagnement pas à pas dans la gestion de votre poste clients

## 1 CHOIX DE VOS CLIENTS : UNE SÉLECTION RAISONNÉE

- **Demander des couvertures :** pour chacun de vos clients, vous pouvez demander une garantie (ou option). À chaque demande, Groupama analyse les informations les plus récentes sur la situation financière de votre clientèle afin d'évaluer le risque d'impayé. Ce dispositif vous permet ainsi de bénéficier de l'appréciation de sa solvabilité et de son suivi par nos arbitres. À noter que vous pouvez être garanti automatiquement sur vos petits clients.
- **Être accompagné pendant les pics d'activité :** si dans votre secteur, vous connaissez des périodes d'activité intense, il se peut que le niveau de couverture habituel sur un acheteur soit momentanément insuffisant. Avec le contrat « MONDOPOLIS », vous avez la possibilité d'accroître temporairement la garantie afin de couvrir un pic saisonnier.
- **Un savoir-faire à l'export :** Groupama a développé une compétence à l'export pour accompagner les entreprises françaises dans leur développement international. Cette connaissance approfondie est au service de tous nos assurés, quels que soient leur taille, leur activité ou le type de risque à garantir (commercial ou politique).

## 2 RECOUVREMENT : DES ACTIONS BIEN DOSÉES

- **Une équipe efficace :** Groupama dispose des compétences, en interne comme en externe, et de l'expérience qui font la différence. Pertinence dans le choix des moyens et rapidité dans les actions sont le gage de l'efficacité de nos procédures de recouvrement. Notre équipe d'experts, rompue aux différentes procédures, sait choisir l'action appropriée qui aura le maximum de résultats.
- **Sur toute somme récupérée par Groupama, vous percevez votre part :** avant l'indemnisation, vous conservez la totalité des sommes recouvrées. Lorsque vous avez perçu l'indemnité, Groupama poursuit les procédures contentieuses. Quand celles-ci aboutissent, vous recevez la part correspondant à la partie non indemnisée de la créance.

## 3 UNE INDEMNISATION SANS SURPRISE

- **Sur un acheteur in bonis :** en cas de procédure, vous êtes indemnisé 5 mois après votre déclaration de sinistre.
- **En cas de procédure collective de l'acheteur :** vous êtes indemnisé 1 mois après l'admission de la créance au tribunal.

### LES PLUS...

#### Un portail internet pour piloter votre contrat à tout moment

- **Gérez vos options :** demander, modifier, annuler, consulter, télécharger la liste de vos options, suivre le nombre maximum d'options, demander l'extension du contrat à une zone géographique, demander un dépassement temporaire de la couverture habituelle.
- **Gérez vos sinistres :** déclarer un sinistre, envoyer les pièces justificatives, suivre le traitement du sinistre, dialoguer avec nos équipes sur les actions en cours, télécharger un récapitulatif de vos sinistres en cours.
- **Déclarez votre chiffre d'affaires :** faire la démarche en ligne, consulter l'historique de vos déclarations des exercices antérieurs.
- **Administrez votre compte :** renseigner ou modifier vos références bancaires pour recevoir le paiement de vos indemnités de sinistres, télécharger un mandat SEPA pour payer vos primes.

Groupama Assurance-crédit & Caution - 132 rue des Trois Fontanot, 92000 Nanterre  
Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'ACPR  
Société au capital de 20 millions d'euros (entièrement versé)  
RCS Paris B 380 810 283 - Crédits photo : pexels\_1098515©S. Hazelwood

Document non contractuel.

### EN SAVOIR PLUS

Contactez nos équipes afin de bénéficier de solutions adaptées à l'activité de votre entreprise.

Rendez-vous sur : [www.groupama-ac.fr](http://www.groupama-ac.fr)

